



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER
181, RUE PRINCIPALE
SAINT-LUDGER QC
G0M 1W0

Téléphone : (819) 548-5408
Télécopieur : (819) 548-5743
Courriel : info@st-ludger.qc.ca

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Saint-Ludger

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Bernard Roy, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants, dans la période du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire pour recevoir votre déclaration de candidature

Vendredi 19 septembre 2025	De 10 h à 12 h	
Lundi 22 septembre 2025	De 10 h à 12 h	
Mercredi 24 septembre 2025	De 14 h à 16 h	
Jeudi 25 septembre 2025	De 10 h à 12 h	De 14 h à 16 h
Vendredi 26 septembre 2025	De 10 h à 12 h	
Lundi 29 septembre 2025	De 10 h à 12 h	
Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	De 14 h à 16 h	
Jeudi 2 octobre 2025	De 10 h à 12 h	De 14 h à 16 h
Vendredi 3 octobre 2025	De 9 h à 16 h 30.	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez, jusqu'au 15 octobre 2025, demander à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés au plus tard le 23 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : madame Sylvie Lamontagne.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 181, rue Principale, Saint-Ludger, Qc. G0M 1W0.

Téléphone : (819) 548-5408, poste 2222

Secrétaire d'élection

Adresse : 181, rue Principale, Saint-Ludger, Qc. G0M 1W0.

Téléphone : (819) 548-5408, poste 2224

Signature

Lieu : Saint-Ludger

Date : 10 septembre 2025



Bernard Roy

Président d'élection